

Safe Place for Science

Accueil des scientifiques menacés dans leurs recherches
aux États-Unis

Appel à candidatures

Candidatures jusqu'au 31 mars 2025 pour la première vague
de sélection

Adresse de publication :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/safe-place-science-aix-marseille-universite-prete-accueillir-les-scientifiques>

Date de publication :

V1 : 11/03/2025

Version actualisée le 19/03/2025

Contexte

Dans un contexte où certains scientifiques aux États-Unis peuvent se sentir menacés ou entravés dans leurs recherches, notre université annonce mettre en place le programme Safe Place For Science dédié à l'accueil des scientifiques souhaitant poursuivre leurs travaux dans un environnement propice à l'innovation, à l'excellence et à la liberté académique.

Aix-Marseille Université lance le programme Safe Place For Science, offrant un environnement sûr et stimulant pour les scientifiques souhaitant poursuivre leurs recherches en toute liberté. Le budget dédié au programme est de 15 millions d'euros.

La fondation Amidex soutient le financement du programme. Sous la coordination d'Aix-Marseille université, elle réunit un consortium de 9 établissements du site d'enseignement supérieur et de recherche d'Aix-Marseille : CNRS, INSERM, IRD, CEA, Sciences Po Aix, Centrale Méditerranée, APHM, Institut Paoli Calmettes.

Présentation et objectifs de l'appel à candidatures

Ce programme s'adresse aux chercheuses et chercheurs, enseignants ou non, et propose un contrat de travail ainsi qu'un budget d'environnement de recherche pour une durée de 3 ans maximum.

Public cible et éligible

Pour candidater, les conditions suivantes sont requises :

- Chercheuses et chercheurs (y compris enseignantes-chercheuses, et enseignants-chercheurs)
- Etre titulaire d'un doctorat (PhD ou MD) sans distinction de disciplines
- 2 ans minimum d'expérience depuis le doctorat
- Exercer aux Etats-Unis en tant que chercheuse ou chercheur depuis au minimum 2 ans à la date de candidature
- Etre âgé de 67 ans maximum à la date de fin de contrat
- Toutes les nationalités sont éligibles

Financement proposé

- **Contrat de 3 ans** d'enseignant-chercheur ou chercheur, en fonction du profil des candidates et candidats
- **Budget d'environnement** de recherche, en complément du salaire du chercheur principal, pouvant aller jusqu'à 600k€ (en fonction des projets) pour l'ensemble du projet pour tout type de dépenses¹ (fonctionnement, investissement, masse salariale). Par exemple un budget de 300k€ permet de financer 2 doctorants pour 3 ans (230k€) ainsi que 70k€ pour du matériel d'enseignement et de recherche.
- **Aide au déménagement² et soutien à l'accueil** en lien avec les mesures prises par les institutions du territoire

¹ La liste précise des dépenses éligibles est définie dans le règlement Amidex, disponible en ligne pour le personnel AMU (<https://procedures.univ-amu.fr/amidex>) ou par contact e-mail pour le personnel hors AMU.

² En accord avec les règles amU

Sélection des candidatures

Le processus de sélection décrit ci-dessous répond à l'engagement de la fondation Amidex de garantir que les projets qu'elle soutient réunissent l'excellence scientifique/pédagogique, la qualité opérationnelle et un fort potentiel d'impact.

Etape 1 : Pré-sélection

Prise de contact par les candidats et soumission d'un court dossier de présentation

cf. « Modalités de soumission des candidatures » page 4

Analyse de l'éligibilité

Critère 1 : Éligibilité du profil (cf. « public cible et éligible » page 2)

Critère 2 : Complétude du dossier (cf. « Composition du dossier de candidature en étape 1 » page 4)

Analyse administrative

Les éléments administratifs seront analysés par la fondation Amidex pour chaque candidature éligible. A cette étape les candidates et candidats pourront être sollicités pour des compléments d'information.

Présélection sur dossier

Les dossiers sont étudiés et présélectionnés par un comité interne sur la base des critères suivants :

- Qualité du profil (établissements fréquentés, projets menés, responsabilités, distinctions etc.)
- Adéquation du projet de recherche souhaité avec les priorités de recherche du site Aix-Marseille
- Impact de la situation politique sur le projet de recherche et ses financements
- Identification d'une unité de recherche sur le site Aix Marseille

A l'issue de la présélection, une première proposition (type de contrat + budget d'environnement maximum) sera adressée aux candidates et candidats retenus correspondant à leurs profils et aux besoins du site Aix-Marseille, sous réserve de sélection en étape 2.

Etape 2 : Audition

Audition

Les candidats seront auditionnés par un comité d'experts pour confirmer la qualité scientifique des profils et la possibilité d'intégration de leur projet au site Aix-Marseille.

En amont ils soumettront un dossier comprenant un projet plus détaillé ainsi qu'un budget correspondant (les modèles de dossiers seront communiqués à cette étape)

Les critères de sélection sont :

- Qualité scientifique et ambition du projet
- Modalités de mise en œuvre - *Dont modalités de mise en œuvre au sein des structures de recherche (et d'enseignement, le cas échéant)*
- Impact et retombées attendues

Les résultats d'auditions sont communiqués aux candidates et candidats.

Les personnes sélectionnées seront ensuite contactées pour l'établissement du visa, du contrat de travail et pour la mise en place administrative de leur projet.

Modalités de soumission des candidatures et points de contact

Les candidatures sont possibles « au fil de l'eau »

Etape 1 : Dépôt du dossier de candidature, composé des éléments suivants, via le formulaire en ligne :

<https://columbo.univ-amu.fr/index.php/821738?lang=en>

1. Formulaire en ligne à compléter, incluant :

Poste actuel, établissement actuel, adresse email, année de naissance, année d'obtention du doctorat, discipline et thème, niveau de connaissance du français, profil en ligne (ORCID le cas échéant), nationalité, informations connues sur la nécessité d'un visa, dates souhaitées d'arrivées (ou période)

2. Annexe 1 à joindre au formulaire : Curriculum Vitae

3. Annexe 2 à joindre au formulaire : courte présentation du projet de recherche (1 ou 2 pages) incluant :

- Présentation du projet de recherche actuel et des activités en cours
- Avancement du projet actuel et impact des mesures spécifiques prises par la nouvelle administration américaine sur le déroulement du projet
- Besoins pour continuer le projet ou mettre en place un nouveau projet
- Possibles collaborations avec l'unité de recherche identifiée
- Impact possible du projet sur le site Aix Marseille
- Identification de l'intention d'un projet de recherche uniquement ou de recherche et enseignement

A cette étape les dossiers de candidature peuvent être soumis en anglais ou en français.

Etape 2 : Les candidates et candidats présélectionnés recevront un modèle de projet détaillé avec budget à soumettre

Calendrier indicatif

- Candidatures jusqu'au 31 mars 2025 pour la première vague de sélection
- Etape 1 (Préselection) : 2 mois
- Etape 2 (Auditions) : 2 mois
- Mise en œuvre et démarrage du projet : De 2 à 4 mois (Selon le type de contrat)

Contact

Pour toutes informations complémentaires : amidex-direction@univ-amu.fr

Sites web :

- Travailler à Aix-Marseille Université : <https://carriere.univ-amu.fr/en>
- Fondation Amidex : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/la-fondation-amidex>
- Unités de recherche du site Aix Marseille : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/les-unites-de-recherche>
- Instituts d'établissement du site Aix Marseille : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/instituts-detablissement-amu>